

| | |
|-------------------------|--|
| 1. Record Nr. | UNINA9910495943203321 |
| Autore | Buton François |
| Titolo | L'administration des faveurs : L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885) / François Buton |
| Pubbl/distr/stampa | Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2019 |
| ISBN | 2-7535-6679-8 |
| Descrizione fisica | 1 online resource (334 p.) |
| Soggetti | History administration handicap politiques publiques histoire sociale éducation spécialisée |
| Lingua di pubblicazione | Francese |
| Formato | Materiale a stampa |
| Livello bibliografico | Monografia |
| Sommario/riassunto | <p>Portant sur le long XIXe siècle, de la Révolution aux débuts de la Troisième République, l'ouvrage interroge tout à la fois le poids de l'État sur la société, son mode de fonctionnement et la place faite aux personnes handicapées en France. L'enquête montre que l'administration chargée d'accorder la faveur de l'éducation aux enfants sourds ou aveugles confère à l'activité éducative une stabilité et un prestige qui d'un côté favorisent l'innovation pédagogique et la construction d'identités collectives valorisantes, de l'autre font obstacle à la pleine reconnaissance du droit à l'instruction. C'est que « l'administration des faveurs » ne désigne ici pas seulement la distribution d'avantages par l'État (par opposition à la reconnaissance de droits), mais aussi les modes de recrutement et de fonctionnement d'une administration qui, bien que progressivement bureaucratisée, autorise des formes d'appropriation du pouvoir d'État susceptibles de résister avec succès aux propositions du pouvoir politique républicain. En traitant de questions concrètes (pourquoi pense-t-on ensemble les sourds et les aveugles ? qu'est-ce qu'un établissement « public » au</p> |

XIXe siècle ? où passe la frontière entre « l'État » et la « société » ? comment en vient-on à interdire la langue des signes dans les années 1880 ?), l'ouvrage propose finalement bien plus qu'une histoire sociale des aveugles et des sourds ou une histoire politique de l'éducation spécialisée : une analyse socio-historique de l'État, attentive aux représentations et aux pratiques, soucieuse de mieux comprendre les processus sociaux, historiques et politiques qui ont « fait » l'État et les réalités concrètes et différenciées que résume commodément la notion même d'« action de l'État ».
